

Ligne nouvelle Montpellier-Perpignan

Cahier d'acteurs



Syndicat Mixte
SCOT Lauragais

Le Pays Lauragais

Association du Pays Lauragais - Syndicat Mixte du SCOT Lauragais
4 Place de la Mairie - 11320 Montferand
Tél : 04 68 60 56 54

Les propos tenus au sein du présent cahier d'acteurs n'engagent que son auteur et sont totalement indépendants de la CPDP.



Le Pays Lauragais, un territoire de confluence entre Atlantique et Méditerranée

Au sein de ce que l'on nomme le « Grand Sud-Ouest », le Pays Lauragais est traversé d'est en ouest par l'axe qui relie l'Océan Atlantique à la Mer Méditerranée, via la vallée de la Garonne et le Canal du Midi. Les grands réseaux routiers et ferroviaires le connectent aux grandes voies de communication, qui rapprochent l'Europe du Nord et l'Europe du Sud par la vallée du Rhône, la côte Languedocienne et le Col du Perthus.

Territoire de confluence des Régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées, le Pays Lauragais est à cheval sur trois départements : l'Aude, la Haute Garonne et le Tarn, et regroupe 155 communes.

Porte d'entrée de l'agglomération toulousaine, il constitue un espace charnière tirant parti du fort dynamisme toulousain et de son ouverture sur l'arc méditerranéen. La Région Languedoc-Roussillon dans son Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable des Territoires a confirmé ce positionnement en plaçant le Lauragais en territoire « tête de pont » à l'interface avec la Région Midi-Pyrénées.

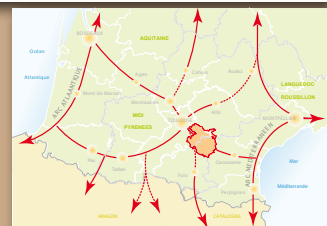
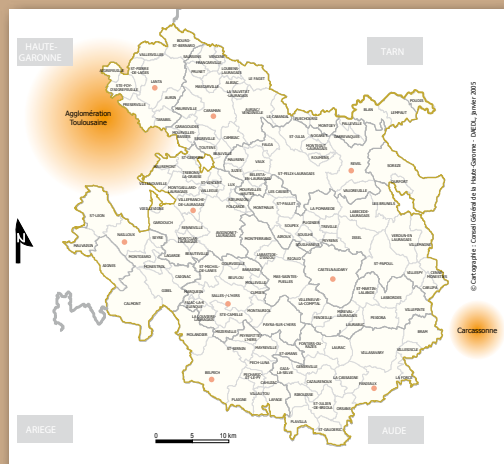
Cette situation géographique place ce territoire face à des enjeux d'accueil de population et d'articulation interrégionale (Bordeaux-Narbonne, Montpellier-Perpignan) au sein de laquelle la problématique des transports fait l'objet d'une attention particulière dans une perspective de développement durable.

Un Schéma de Cohérence Territoriale pour le Lauragais inscrit dans une démarche de développement métropolitain de Toulouse

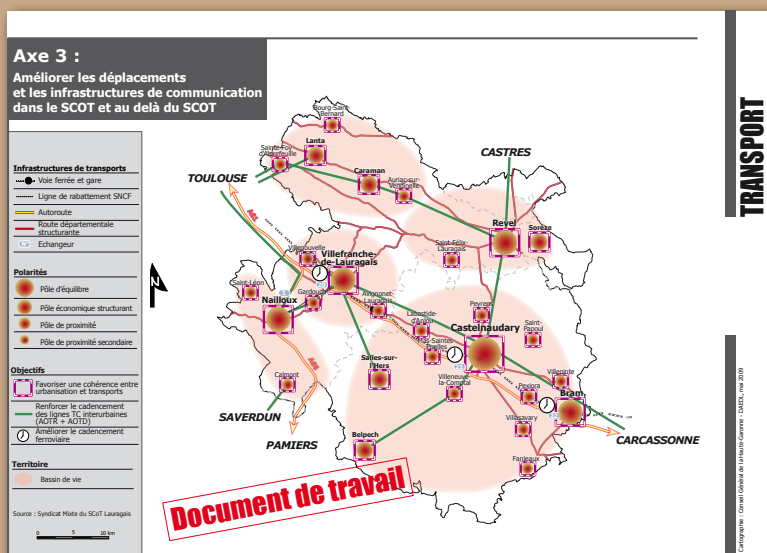
La construction du projet de territoire du Pays Lauragais s'inscrit dans le cadre de l'élaboration de schémas de cohérence territoriale à l'échelle de l'Aire Urbaine Toulousaine. Quatre territoires de SCOT (Grande Agglomération toulousaine, Nord Toulousain, Sud Toulousain et Lauragais) travaillent au sein d'un InterSCOT pour dessiner ensemble les contours de ce futur « grand territoire métropolitain » dont la zone d'influence s'étend au-delà des limites midi pyrénéennes.

Un modèle de développement du Lauragais déterminé

Pour répondre à la nécessité de structurer le développement du Lauragais, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable du SCOT Lauragais validé en mars 2009, propose un modèle de développement adoptant les spécificités suivantes :



- constituer une armature équilibrée autour de différents bassins de vie et de plusieurs pôles dont la polarité centrale de Castelnaudary, relayée par les pôles économiques structurants de Bram (Aude), Nailloux, Revel et Villefranche-de-Lauragais (Haute Garonne).
- ce projet induit ensuite des principes de polarisation du développement, en vue d'une réelle maîtrise urbaine, d'un recentrage de l'activité économique, de la résorption des flux domicile-travail et de la maîtrise du mitage de l'espace.



Aussi, dans la perspective de prévoir un système de déplacements performant et cohérent avec les politiques d'urbanisme, les infrastructures de transport forment l'ossature du développement spatial du Lauragais en structurant et hiérarchisant ces polarités (Axe 3 du Projet d'Aménagement et de Développement Durable du SCOT Lauragais).

Parmi ces infrastructures, le réseau ferroviaire Toulouse-Carcassonne-Narbonne et les pôles d'échanges locaux de Bram, Castelnaudary et Villefranche-de-Lauragais représentent un levier essentiel d'accompagnement à la structuration économique et de développement durable. Ces pôles d'échanges seront amenés

à devenir des nœuds intermodaux pour un développement polycentrique en réseau du Lauragais, notamment en connexion avec les pôles de Revel et Nailloux.

Aussi, ce débat public ne saurait nier les réflexions d'aménagement et d'urbanisme construites sur les territoires de SCOTs de l'aire urbaine toulousaine dont le Lauragais et qui constituent des clés de compréhension des dynamiques locales et interrégionales.

Prendre en compte le tronçon LGV Toulouse-Narbonne dans ce débat

La pertinence de la ligne LGV Montpellier-Perpignan n'est pas à démontrer. Quels que soient les scénarios évoqués, il constitue l'élément structurant pour des échanges renforcés, transfrontaliers et entre métropoles régionales.

Ce Débat Public ne peut occulter le tronçon Toulouse-Narbonne qu'il aurait été souhaitable de voir traiter dans le même temps tant il constitue un levier évident de synergies interrégionales.

D'autre part, la question de la jonction de ce tronçon avec la ligne Montpellier-Perpignan doit s'appréhender dès aujourd'hui notamment au travers de la localisation d'une nouvelle gare.

Pour une gare TGV à Narbonne, carrefour languedocien

Dans la mesure où la gare TGV de l'agglomération toulousaine se situerait à Montauban, le Pays Lauragais ne saurait être mis à l'écart des dynamiques qu'une LGV va générer sur l'arc méditerranéen.

D'autre part, le lien indispensable avec la métropole toulousaine implique que l'implantation d'une gare TGV soit positionnée au carrefour entre l'Arc Atlantique et l'Arc Méditerranéen et donc sur Narbonne.

Ainsi, le Pays et le Syndicat Mixte du SCOT Lauragais soutiennent la position du SCOT de la Narbonnaise qui réaffirme le rôle structurant de la desserte ferroviaire, avec notamment un impératif d'implantation de la nouvelle gare TGV sur l'axe majeur de développement de l'agglomération dit « l'axe narbonnais », en direction de Montredon-des-Corbières.

Narbonne constituerait ainsi un nœud ferroviaire entre TGV, trains grandes lignes nationales, les TER de Languedoc-Roussillon et de Midi-Pyrénées complétant le dispositif.

Michel BROUSSE
Président de l'Association
du Pays Lauragais

Georges MERIC
Président du Syndicat Mixte
du SCOT Lauragais

